

## Feuille officielle d'avis du district de Moutier

Numéro 19  
Mercredi 15 mai 2024

La Semaine édite et publie en exclusivité les avis officiels des communes municipales et mixtes du district de Moutier. Cette feuille officielle d'avis du district de Moutier (FOADM) fait partie intégrante de l'hebdomadaire et paraît une fois par semaine, le mercredi, 47 fois dans l'année.

Toute transmission d'avis officiel à paraître dans la FOADM doit se faire exclusivement par la plateforme en ligne disponible sur le site internet [www.lasemaine.ch](http://www.lasemaine.ch).

Terme pour la validation des publications et avis: au plus tard le lundi à 14h pour publication le mercredi de la même semaine. Lorsqu'un avis est validé en ligne sur la plateforme, suite à réception du BAT (bon à tirer), il n'est plus possible de le retirer et sera facturé.

Editeur: Association des Maires et Présidents de bourgeoisie du district de Moutier

Imprimeur: Juillerat Chervet SA, 2610 Saint-Imier.

Tarif des insertions: partie officielle, sur 3 col. à la page: Fr. -.80 le mm + TVA (63 mm de large).

géographique du canton de Berne, ce qui confèrera au plan du registre foncier le caractère de document officiel au sens de l'article 9 du Code civil (ordonnance sur la mensuration officielle (OMO), article 29).

L'oeuvre cadastrale déposée peut également être visualisée via le géoportail à l'adresse <https://www.geojb.ch/>

Des renseignements peuvent être obtenus auprès de sigeom sa, Rue des Oeuches 45 à 2740 Moutier (téléphone: 032/494.55.00 – courriel: [info@sigeom.ch](mailto:info@sigeom.ch)).

Belprahon, le 1<sup>er</sup> mai 2024

Le Conseil communal

### Avis de travaux - Réfection de la rue des Grands Clos

Les travaux de réfection des conduites souterraines de la rue des Grands Clos débiteront normalement la semaine prochaine. Ils seront réalisés en 3 étapes et débiteront par la partie Centre, se poursuivront à l'Est, pour se terminer par la partie Ouest. Nous demandons aux habitants du haut du village, aux livreurs et à la population de Belprahon et environs de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la commune de Belprahon vous remercie de votre compréhension et de votre collaboration.

Belprahon, le 15 mai 2024

Le Conseil communal

Dombresson; Pierre Grosjean, rue de l'Hôpital 35, 1400 Yverdon-les-Bains

Auteur du projet: Heimann Olivier Sàrl, rue Aimé-Charpilloz 4, 2735 Bévilard

Emplacement: parcelles N° 2036 et 2037, au lieu-dit « La Raveratte 1 », 2738 Court

Projet: transformations et rénovation d'une maison familiale en 2 appartements; installation d'une pompe à chaleur extérieure en façade Est, en remplacement du système de chauffage existant; construction d'un couvert et d'un garage.

Chauffage: pompe à chaleur de type Belaria, pro confort (13)

Dimensions: selon plans déposés

Construction: selon plans déposés

Zones d'affectation: H2a et I

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juin 2024 inclusivement auprès de l'administration municipale de Court. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration municipale (rue de la Valle 19, 2738 Court).

Court, le 8 mars 2023

Municipalité de Court, administration municipale

### Votations fédérales du 9 juin 2024

#### Membres du bureau électoral

À l'occasion des votations fédérales du 9 juin 2024, le Conseil municipal a constitué le bureau électoral de la manière suivante:

Président: M. André Steiner

Suppléante: M<sup>me</sup> Anne Freudiger

Secrétaire: en vertu de l'article 11 alinéa 1 du règlement concernant les élections et les votations aux urnes de la commune municipale de Court, un des membres du bureau électoral, désigné par le président avant le début des travaux, exerce le rôle de secrétaire.

Membres:

- M<sup>me</sup> Cynthia Gafner
  - M<sup>me</sup> Camille Ingold
  - M<sup>me</sup> Valentina Jeannerat
  - M. Amer Ismaili
  - M. Loïc Jeanrenaud
  - M. Florian Jordan
- Suppléant-e-s:

- M<sup>me</sup> Christine Jourdain
  - M<sup>me</sup> Fanny Känzig
  - M. Jonas Kaser
  - M. Sébastien Kaufmann
- Court, le 15 mai 2024

Municipalité de Court, Conseil municipal

### Assemblée municipale

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée municipale ordinaire le **lundi 17 juin 2024, à 20 heures, dans la grande salle du centre communal** (rue de la Valle 19).



## Belprahon

### Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: Maurer Gabriel et Cristelle, Clos Dedos 9, 2744 Belprahon

Emplacement: Parcelle N° 572, Clos Dedos 9, 2744 Belprahon

Projet: Pose d'une piscine ovale en acier, non enterrée et non chauffée

Dimensions: Selon plan déposé

Zone: H2

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juin 2024 inclusivement, auprès du secrétariat communal. Les oppositions ou réserves de droit, dûment motivées et déposées par écrit, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Belprahon, le 15 mai 2024

Le Conseil communal

### Mise à l'enquête de l'oeuvre cadastrale, Belprahon lot 3

Les zones agricoles, les pâturages et les forêts de la commune de Belprahon ont fait l'objet d'une nouvelle mensuration.

Le plan du registre foncier, le plan de nomenclature avec le répertoire des noms correspondant et les autres extraits du catalogue des données établis en vue de la tenue du registre foncier sont mis à l'enquête du 6 mai 2024 au 4 juin 2024

au secrétariat communal de Belprahon (loi cantonale sur la géoinformation (LCGéo), article 38).

Il n'y a pas de mutation en suspens au moment de la mise à l'enquête.

Toute personne touchée dans ses intérêts dignes de protection peut participer à la procédure en attirant l'attention de la commune, par écrit, sur les erreurs et les lacunes de la mensuration pendant la mise à l'enquête (LCGéo, article 39).

Le mercredi 22 mai 2024, de 19h à 21h, Monsieur Julien Brahier, ingénieur géomètre, se trouvera dans le local de la mise à l'enquête pour donner des renseignements.

Une fois les oppositions liquidées, l'oeuvre cadastrale sera approuvée par l'Office de l'information



## Corcelles

Appel aux propriétaires de logements mis en location

### Statistique des logements vacants

Chaque année, les communes doivent recenser les logements vacants sur leur territoire communal.

Dans ce contexte, les propriétaires sont priés de communiquer au contrôle des habitants les appartements qui seront à louer au 1<sup>er</sup> juin 2024.

Les informations sont à transmettre par téléphone au 032 499 90 70 ou par courriel à l'adresse [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch) jusqu'au 31 mai 2024.

Nous vous remercions pour votre collaboration.

Corcelles, le 7 mai 2024

Le secrétariat communal



## Court

### Avis de construction

Requérant: Philippe Grosjean, La Raveratte 3, 2738 Court

Propriétaires: idem requérant; Anne Lise Evalet, chemin Marguerite- Weidauer 27, 2503 Bienne; Danielle Roulet, impasse de l'Echelette 4, 2056

## Ordre du jour

1. Discuter et approuver les comptes municipaux de l'exercice 2023
2. Discuter et approuver une dépense périodique de maximum CHF 80'000.- pour couvrir le déficit annuel de la Piscine couverte de l'Orval SA (remplaçant la dépense périodique de CHF 39'293.- approuvée en Assemblée municipale du 7 décembre 2020)
3. Prendre connaissance de l'arrêté de compte relatif au crédit d'engagement de CHF 230'000.- pour les travaux de l'action 18 (secteur route cantonale-scierie): mise en séparatif des eaux claires parasites et assainissement des eaux usées (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 19 décembre 2016)
4. Information sur le crédit d'engagement de CHF 250'000.- pour la réfection du chemin de Graiteray (crédit d'engagement approuvé en Assemblée municipale du 19 juin 2017)
5. Information sur le projet de réfection des routes de la Binz et de Chaluet
6. Communications du Conseil municipal
7. Divers

## Dépôt public

30 jours avant l'Assemblée municipale, les comptes 2023 (point 1) sont déposés publiquement à l'administration municipale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture du guichet.

## Voie de recours

Dans les 30 jours suivants l'Assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre les décisions de l'Assemblée et contre un acte législatif communal.

## Publication du procès-verbal

Au plus tard 20 jours après l'Assemblée municipale, le procès-verbal est déposé publiquement à l'administration municipale où il peut être consulté durant les heures d'ouverture et ce, durant 20 jours. Durant ce dépôt public, une opposition au procès-verbal peut être formée par écrit devant le Conseil municipal, rue de la Valle 19, 2738 Court.

Court, le 15 mai 2024

Municipalité de Court, Conseil municipal



## Eschert

### Assemblée communale 13.6.2024

Les citoyennes et citoyens ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués en Assemblée communale ordinaire le jeudi 13 juin 2024 à 20h00 la Maison communale.

## Ordre du jour

- 1) Votation avenir du secondaire 1 Communes du Grand Val et Commune de Roches: décisions
- 2) Discuter et approuver les comptes 2023 du Syndicat scolaire du Grand Val
- 3) Discuter et approuver les comptes 2023 de la Commune Mixte d'Eschert
- 4) Divers

Les documents en rapport avec le point 1 (les deux règlements d'organisation, le message d'information du Conseil et les deux rapports d'expert) sont disponibles sur le site internet de la Commune et sont déposés au Secrétariat communal 30 jours

avant l'Assemblée. Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouvertures.

Concernant le point 1, le message d'information du Conseil communal sera distribué par tout ménage aux habitants d'Eschert.

Un éventuel recours contre les règlements d'organisation du Syndicat scolaire du Grand Val (point 1 de l'ordre du jour) peut être adressé à l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire, Hauptstrasse 2, case postale, 2560 Nidau, au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale.

Les comptes cités aux points 2 sont déposés au Secrétariat communal 30 jours avant l'Assemblée. Ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture.

Au plus tard dans les 30 jours après l'Assemblée communale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Eschert, le 8 mai 2024

Le Conseil communal



## Loveresse

### Assemblée communale du lundi 17 juin 2024 à 20h à la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI), Beau- Site 9, à Loveresse

## ORDRE DU JOUR

1. Discuter et approuver les comptes communaux 2023.
2. Accepter un crédit supplémentaire de CHF 55'000.- pour les travaux de réfection au Moulin.
3. Accepter la dépense périodique de maximum CHF 21'000.-, en faveur de la couverture annuelle du déficit de l'exploitation de la société Piscine couverte de l'Orval SA.
4. Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement de CHF 70'000.- pour le chemin « Les Rives ».
5. Divers.

Les comptes sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée communale auprès de l'administration communale où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture ou sur rendez-vous.

Loveresse, le 8 mai 2024

Conseil communal



## Moutier

### Avis de construction

Requérant: Bnomad, Chemin des Charmilles 2, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 48, Chemin des Charmilles 2

Projet: Installation provisoire de deux igloos (dômes géodésiques) avec poêle à bois dans le jardin au Sud de la parcelle pour chambres d'hôtes. Période de pose: saison estivale d'avril à septembre.

Zone: H2

Recensement architectural: Bâtiment digne de conservation

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 14 juin 2024 inclusivement auprès des Services

Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2024

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Livesystems dooh AG, Waldeggstrasse 51, 3097 Liebefeld

Emplacement: Parcelle N° 466, Rue Industrielle 88

Projet: Installation d'un panneau publicitaire LED format F12 (2700 x 1420 mm)

Zone: HA3

Recensement architectural: Bâtiment digne de protection (objet C)

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 14 juin 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2024

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Smajic Muhamed, Rue du Midi 9, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 208, Rue du Midi 9

Projet: Aménagement d'un couvert pour 2 voitures avec revêtement en pavés filtrants et de 3 places de parc.

Zone: HA3pc

Dérogation: Art. 80 LR, art. 21 et 24 RCC

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 14 juin 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les articles 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2024

Services Techniques-Urbanisme

### Avis de construction

Requérant: Membrez Stéphane, Rue Jolimont 22, 2740 Moutier

Emplacement: Parcelle N° 2195, Rue Jolimont 22

Projet: Agrandissement de la terrasse couverte en façade Ouest

Zone: H2

Dimensions et genre: selon plans déposés

Dépôt public de la demande avec plans, jusqu'au 14 juin 2024 inclusivement auprès des Services Techniques-Urbanisme (Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), selon les horaires en vigueur. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Moutier, le 15 mai 2024

Services Techniques-Urbanisme



**Mise au concours**

Suite au départ à la retraite du titulaire, l'Arondissement du cimetière de Moutier, met au concours le poste de

responsable du cimetière, taux d'activité 100 %

Profil requis: formation dans les métiers du bâtiment, chantier, machiniste, paysagiste, jardinier, etc.

Une personne expérimentée, au contact facile, à même de travailler de manière autonome, est souhaitée.

Entrée en fonctions: 1<sup>er</sup> octobre 2024 ou date à convenir.

Le cahier des charges de même que des renseignements peuvent être obtenus auprès du responsable du cimetière, M. Hugo Maraldi 079 408 31 85

Les postulations, accompagnées des documents usuels, sont à adresser à M. Jean-Claude Zumbach, secrétaire-caissier, rue Industrielle 52 à 2740 Moutier, jusqu'au 31 mai 2024.

**Avis de travaux - Rouges-Champs**

Les conduites souterraines à la rue Rouges-Champs sont en mauvais état et, de ce fait, la Municipalité de Moutier a planifié la réfection du réseau de l'électricité, le changement de la conduite d'eau potable sur une longueur de 290 mètres ainsi que des interventions sur le collecteur EU/EP.

Ces travaux seront réalisés en deux étapes, soit:

- **Dès le mardi 21 mai 2024:** les propriétés seront accessibles à la circulation malgré quelques perturbations ponctuelles.
- **Dès le lundi 3 juin 2024:** fermeture complète de la rue à la circulation pour une durée d'environ 2 mois (avec réouverture durant les vacances: du 22 juillet au 4 août 2024).

Nous demandons aux habitants du quartier, aux livreurs et à la population de Moutier et des environs de bien vouloir prendre note des restrictions de circulation et de se conformer strictement à la signalisation qui sera mise en place au cours des travaux.

Toutes les mesures seront prises pour réduire autant que possible les désagréments provoqués par ces travaux et, d'avance, la Municipalité de Moutier et les Services industriels vous remercient de votre compréhension et de votre collaboration.

Moutier, le 8 mai 2024

Services industriels Moutier

**Commune bourgeoise Moutier**

**Assemblée générale ordinaire**

Assemblée générale ordinaire de la commune bourgeoise de Moutier, le mercredi 19 juin 2024 à 19 h 30, salle de bourgeoisie, Hôtel-de-Ville à Moutier.

Ordre du jour:

1. Comptes 2023
2. Informations concernant le transfert de la bourgeoisie dans le canton du Jura
3. Informations concernant les différents dicastères
4. Divers

Les ayants droit au vote peuvent venir consulter, durant 10 jours avant l'assemblée du 19 juin 2024, les documents liés au point 1, auprès du secrétaire de la bourgeoisie durant les heures d'ouverture, soit le mardi de 14h à 17h et le jeudi de 8h à 11h.

Moutier, le 7 mai 2024

Le Conseil de bourgeoisie

**Mise au concours**

La Municipalité de Moutier met au concours les postes suivants:

**Educateurs/trices de l'enfance, assistants/es socioéducatifs/ives ou titre jugé équivalent, pour un total de 165%, au Centre de l'Enfance.**

Les informations détaillées de ces postes sont disponibles sur le site internet: [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

**Délai de réception des postulations, par courriel uniquement à [chancellerie@moutier.ch](mailto:chancellerie@moutier.ch): lundi 27 mai 2024.**

Moutier, le 6 mai 2024

Conseil municipal

**Le Conseil de Ville de Moutier est convoqué à la Socié'thalle (Av. de la Liberté 9) le lundi 27 mai 2024, à 19 h 30**

Ordre du jour

1. Appel
2. Déclarations de groupes
3. Procès-verbal N° 390 du 26 février 2024
4. Rapport du Conseil municipal au Conseil de Ville relatif à la libération d'un crédit d'investissement de Fr. 745'000.—, y compris TVA, pour la réalisation partielle de l'action N° 33 de la réduction des eaux claires parasites (ECP), sous le domaine CFF (étape 2), rue de l'Est
5. Réponse du Conseil municipal à la motion de M. Benoit Marchand (Moutier à Venir) intitulée: « Coûts du transfert, une partie du revenu de la péréquation fédérale versée par le canton de Berne à la République et Canton du Jura, lors du transfert, doit revenir à Moutier » (N° 1823 – MO 737)
6. Réponse du Conseil municipal à l'interpellation des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Chutes de neige: quid du déblaiement des trottoirs et de la circulation pour les piétons? » (N° 1833 – IN 523)
7. Réponse du Conseil municipal à la question écrite de M. Grégory Mosimann (RPJ) intitulée: « Quelle solution pour la commission de conciliation en matière de bail? » (N° 1831 – QU 420)
8. Réponse du Conseil municipal à la question écrite de M. Claude Mottaz (RPJ) relative à la sécurité dans les écoles primaires et secondaires (N° 1832 – QU 421)
9. Développement de l'interpellation du PSA intitulée: « Sécurité autour des écoles primaires du Clos et de Chantermerle » (N° 1836 – IN 524)
10. Transfert de la Commune de Moutier à la République et Canton du Jura, information du Conseil municipal
11. Information du Conseil municipal sur les affaires en suspens
12. Communications
13. Questions orales
14. Divers

**Affaires en suspens**

- N° 1784 – QU 407 | Délai de réponse: 10.02.2023 (réponse fournie selon avancée de la procédure); Question écrite de M. Léonard Paget intitulée: « Décès extraordinaire du 9 septembre 2019 à la piscine de Moutier »
- N° 1834 – MO 741 | Délai de réponse: 8.9.2024; Motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Veiller à la qualité de l'air dans les bâtiments publics de la Commune de Moutier »

- N° 1835 – MO 742 | Délai de réponse: 8.9.2024; Motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Pour que l'AG culturelle soit accepté au Cinoche »
- N° 1836 – IN 524 | Délai de réponse: selon dev.; Interpellation du PSA intitulée: « Sécurité autour des écoles primaires du Clos et de Chantermerle »
- N° 1837 – MO 743 | Délai de réponse: 8.10.2024; Motion des Jeunes progressistes de gauche intitulée: « Pour l'introduction d'un congé menstruel »
- N° 1838 – IN 525 | Délai de réponse: 6.9.2024; Interpellation de M. Benoit Marchand (Moutier à Venir) intitulée: « Ramassage des déchets encombrants et déchets verts dans la République et Canton du Jura »

**Remarques**

- Les documents relatifs aux points de l'ordre du jour sont disponibles sur le site [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch). Dans la barre de recherche principale, inscrire « Documentation des séances du Conseil de Ville », puis cliquer sur 2024 et finalement sur le fichier concerné qui apparaît à l'écran ([https://moutier.ch/autorites/co\\_nseil-de-ville/documents-des-seances-du-conseil-de-ville](https://moutier.ch/autorites/co_nseil-de-ville/documents-des-seances-du-conseil-de-ville)).
- Les interventions parlementaires en suspens sont consultables sur le site internet: [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch), inscrire « Interventions parlementaires en suspens » dans la barre de recherche ou « Registre des interventions parlementaires ».

Moutier, le 6 mai 2024

Au nom du Conseil de Ville

Le Président: B. Eschmann

L'Adjointe au Chancelier: V. Simonin

**Mise au concours**

La Municipalité de Moutier met au concours les postes suivants:

**Assistants sociales/assistants sociaux, pour un total de 160%, au Service social régional de la Prévôté.**

Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet: [www.moutier.ch](http://www.moutier.ch).

**Délai de réception des postulations, par courriel uniquement, à [chancellerie@moutier.ch](mailto:chancellerie@moutier.ch): vendredi 24 mai 2024.**

Moutier, le 7 mai 2024

Conseil municipal



Municipalité de Perrefitte

**Révision de l'aménagement local; 3<sup>e</sup> dépôt public**

Conformément à l'article 60 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le Conseil municipal dépose publiquement les amendements à la révision du PAL adoptés par l'assemblée municipale du 6 mai 2024:

- Maintien dans la zone d'habitation H2 de la parcelle N° 910 et de la partie Nord de la parcelle N° 939.
- Nouvelle formulation de l'article 53 Règlement de l'affectation du sol et de construction (RAC) concernant la réduction de l'étendue de l'espace réservé aux eaux le long de la Chalière.

- Nouvelle formulation des conditions cadre de la ZPO3 «Cagreu» dans l'annexe II RAC.

Les documents de ces amendements sont accompagnés:

- d'un rapport explicatif sur les oppositions et les amendements apportés au PAL par l'assemblée municipale du 6 mai 2024;
- d'un rapport explicatif «Zone à planification obligatoire ZPO3 «Cagreu»; redéfinition des conditions cadre.

Ces documents sont déposés à l'Administration communale pendant 30 jours, du 15 mai 2024 au vendredi 14 juin 2024 inclus. Ils peuvent aussi être consultés sur le site [www.perrefitte.ch](http://www.perrefitte.ch)

Les oppositions ou réserves de droit écrites et motivées contre les amendements mentionnés ci-dessus seront adressées à l'Administration communale pendant le délai du dépôt public.

Perrefitte, le 15 mai 2024

Le Conseil municipal



## Petit-Val

### Avis de construction

**Modification du projet publié pendant la période du 14 février 2024 au 15 mars 2024**

Requérants: Viviane et Ami Gyger, Derrière les Hôtas 25, 2748 Souboz

Auteur du projet: STUDIOV9, architecte MA HES SIA, Dammweg 3, 2502 Bienne

Emplacement: Parcelle N° 393, Les Champs des Fouats 1, Souboz

N° eBau: 2023-20808

Projet de construction: Construction d'une nouvelle maison d'habitation avec pose de panneaux photovoltaïques

Modifications du projet:

- Déplacement de la maison et des installations à une distance de 4 m de la zone agricole;
- Pose d'une pompe à chaleur à l'intérieur du bâtiment;
- Modification des ouvertures en façade Ouest;
- Diminution de la largeur de l'escalier extérieur.

Dimensions: Selon plans déposés

Zone: H3

Dérogation requise: Art. 24 LAT

Remarque: L'opposition reçue reste valable sous réserve de retrait par l'opposant.

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 14 juin 2024 inclusivement**, à l'Administration communale de Petit-Val, Derrière les Hôtas 23, 2748 Souboz, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse

Souboz, le 15 mai 2024

Secrétariat communal

### Fermeture de la route de la Combe à Sornetan

A l'occasion du Tir en campagne organisé par la Société de tir Petit-Val, nous vous informons que la route reliant le village de Sornetan à la Combe sera fermée à la circulation le samedi 25 mai 2024 de 8h à 12h et de 13h à 18h et le dimanche 26 mai 2024 de 8h à 12h et de 13h à 15h.

Souboz, le 15 mai 2024

Conseil communal



## Rebévelier

### Avis de construction

Requérant: M. Michael Amstutz, Les Cerniers 10, 2717 Rebévelier

Auteur du projet: Inter-Espace SA, 2740 Moutier (Arch. HES Kurt Kaempf)

Emplacement: Parcelle N° 16, au lieu dit: Les Cerniers 10, 2717 Rebévelier

Projet: Construction d'un hangar polyvalent et d'une citerne d'eau. Remplacement du poulailler existant.

Dimensions et genre: selon plans déposés

Zone: Agricole

Dérogation: Art. 24 LAT

Permis ebau: 2024-5621 (le permis peut être consulté sur le site internet ebau).

Dépôt public de la demande, avec plans, au secrétariat communal **jusqu'au 15 mai au 14 juin 2024**. Les oppositions et les réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Rebévelier, le 13 mai 2024

Le Conseil communal



## Reconvilier

### Assemblée municipale

Lundi 17 juin 2024 à 20h à la Salle des fêtes, Vie des Crêts 51.

Ordre du jour

1. Prendre connaissance des arrêtés de comptes suivants:

- Achat nouveau véhicule, remplacement Kubota
  - Rue des Molez et des Nouettes
  - Aula de l'école secondaire
2. Comptes 2023
- Présentation et discussion
  - Rapport de vérification
  - Approbation des comptes 2023

3. Accepter la dépense périodique de maximum CHF 136'000.-, en faveur de la couverture annuelle de déficit de l'exploitation de la société Piscine couverte de l'Orval SA

4. Divers et imprévus

Remarque - Tout ayant droit au vote en matière municipale peut se procurer gratuitement, au guichet de la caisse communale, un exemplaire détaillé des comptes 2023. Il peut également être consulté sur le site internet de la Municipalité [www.reconvilier.ch](http://www.reconvilier.ch)

Recours - Un recours contre les décisions de l'assemblée, selon article 60 alinéa 1<sup>er</sup>, lettre b, chiffre 2 LPJA, peut être déposé, dans les trente jours après cette dernière, auprès de la Préfète du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, Case postale 106, 2608 Courtelary.

Reconvilier, le 13 mai 2024

Le Conseil municipal

### Swisscom - fibre optique

L'entreprise Swisscom prévoit d'étendre son réseau de fibre optique sur la commune de Reconvilier. Des travaux sont à prévoir, et cela en plusieurs étapes. Les premiers travaux débiteront par la rue de la Colline au printemps 2024, pour profiter des travaux de la Municipalité et dès le

printemps 2026, l'entier du village devrait être raccordé.

Ce qui signifie que les habitants de la commune seront raccordés à l'internet ultrarapide. Cependant, de nombreux travaux préliminaires seront nécessaires avant le début des travaux de raccordement.

Nous comptons sur votre compréhension pour les éventuels désagréments que cela pourrait occasionner.

Reconvilier, 18.5.2023

Au nom des services industriels

### Assemblée de la Commune bourgeoise

Mardi 18 juin 2024 à 19h30 à la salle de bourgeoisie

Ordre du jour

1. Lecture pour information du procès-verbal de l'assemblée du 28.11.2023
2. a) Approbation des comptes 2023  
b) Décharge à l'administratrice des finances
3. Informations
4. Divers

Dépôt du procès-verbal: le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise du 18 juin 2024 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 5 juillet 2024, au local de bourgeoisie où il pourra être consulté sur rendez-vous. Durant cette période, les ayants-droits pourront former opposition auprès du Conseil de bourgeoisie.

Reconvilier, le 1<sup>er</sup> mai 2024

Conseil de bourgeoisie



## Roches

### Assemblée communale ordinaire, jeudi 20 juin 2024 à 20h à la salle communale

Ordre du jour

1. Présentation et approbation des comptes 2023
2. Voter un crédit de Frs 80'000.- pour l'achat d'un bus scolaire
3. Décisions sur l'adhésion au Syndicat scolaire du Grand Val (degrés primaires; degrés secondaires) - Les informations détaillées sont disponibles sur le site internet de la commune et au bureau communal.
4. Divers et imprévus

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée communale, un recours en matière communale peut être formulé contre les décisions de l'assemblée auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Roches, le 13 mai 2024

Conseil communal



## Saicourt

### Avis de construction

Requérant: Pierre-André Liechti, Route des Genevez 2, 2713 Bellelay

Auteur du projet: Loriol Concept Sàrl, Loriol, Eglise 4b, 2603 Péry

Rue: Route des Genevez 2, 2713 Bellelay

Parcelle N°: 909

Projet de construction: Remplacement des fenêtres avec stores. Nouvelle porte d'entrée et de garage. Mise en place d'une isolation périphérique.



Construction d'un carport. Installation d'une pompe à chaleur. Installation d'un nouveau poêle.

Zone: Mixte

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 juin 2024 inclusivement**, au secrétariat communal, où les oppositions, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement.

Le Fuet, le 8 mai 2024

Secrétariat municipal

### Avis de construction

Publication d'un projet de construction conformément à l'art. 97 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg):

Requérant: M. Michel Reichmuth, Sous Montbautier 1, 2712 Le Fuet.

Auteur du projet: Bruno Bühlmann AG, M. Philipp Wolfsberg, Sonnebergli 14, 6017 Ruswil.

Emplacement: parcelles N<sup>os</sup> 644 et 885, au lieu-dit: «Sous Montbautier 1», Le Fuet, commune de Saicourt.

Projet: démolition des bâtiments N<sup>os</sup> 1 et 2, construction d'une remise avec atelier, d'un bâtiment comprenant une stabulation (vaches laitières avec cornes, bio), fosse à purin avec fermenteur, une fromagerie de ferme avec cave à fromages, un espace pour le stockage du foin et la paille, la transformation et la pose d'un toit à deux pans sur le silo existant pour l'aménagement d'une installation de biogaz et d'un local de stockage pour le réservoir à gaz et du matériel et construction d'une maison d'habitation comprenant deux logements et une chambre B&B.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFO et 415 al. 3 ch. 3 RCC.

Dépôt de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 juin 2024 inclusivement** auprès de l'administration communale de Saicourt. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Le projet est supposé être soutenu avec un montant de l'Office fédéral de l'agriculture OFAG. Aux termes de l'article 97, alinéa 4 de la loi fédérale du 29 avril 1998 sur l'agriculture (LAg), les organisations ayant qualité pour recourir en vertu de la législation sur la protection de la nature et du paysage, sur la protection de l'environnement et sur les chemins de randonnée pédestre, ont aussi qualité pour former opposition. Celui qui n'a pas formé opposition contre la contribution durant le délai du dépôt public approuve un éventuel montant de la Confédération.

Courtelary, le 8 mai 2024

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Assemblée de la commune bourgeoise de Saicourt le vendredi 14 juin 2024 à 19h au local du conseil

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 mars 2024
2. Approbation des comptes 2023
3. Nomination du ou de la nouvelle secrétaire de bourgeoisie ainsi que du ou de la suppléant-e pour la fin de la période 2023-2026
4. Divers

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Saicourt, le 15 mai 2024

Conseil de bourgeoisie

### Assemblée municipale du lundi 17 juin 2024 à 20h à la halle polyvalente Pré Paroz au Fuet

ORDRE DU JOUR:

1. Approbation des comptes de l'exercice 2023
2. Informations sur les arrêtés de comptes
3. Nomination de la fiduciaire pour la période 2024-2027
4. Discuter et accepter un crédit additionnel de Fr. 20'000.- pour la rénovation de l'appartement de 4.5 pièces au complexe communal
5. Discuter et accepter une dépense périodique de Fr. 31'000.- pour la participation de Saicourt au déficit de la Piscine couverte de l'Orval SA
6. Discuter et accepter la vente de la parcelle N<sup>o</sup> 102 à Pré Paroz, Le Fuet
7. Informations du Conseil municipal
8. Divers

Chaque ayant droit au vote en matière communale peut se procurer gratuitement un exemplaire détaillé des comptes au bureau municipal durant les heures d'ouverture.

Un recours administratif peut être formé contre les décisions de l'assemblée dans les 30 jours après cette dernière auprès de la Préfecture du Jura bernois à Courtelary.

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal

### Informations communales

#### Analyses de l'eau potable

Le laboratoire cantonal a prélevé des échantillons d'eau potable en date du 19 mars 2024. Les résultats d'analyses répondent aux dispositions légales.

#### Réseau de distribution de Bellelay

Résultats microbiologiques:

Escherichia coli: non décelable

Entérocoques: non décelable

Germes aérobies: 5 par ml

Turbidité: 0.4 NTU (valeur indicative: 1.00)

Chlorure: 8.2 mg/l

Fluorure: moins de 0.08 mg/l (valeur maximale: 1.50)

Nitrate: 9.6 mg/l (valeur maximale: 40.0)

Nitrite: non décelable (valeur maximale: 0.10)

Sulfate: 6.6 mg/l

Ammonium: non décelable (valeur maximale: 0.10)

Calcium: 95.2 mg/l

Potassium: 2.1 mg/l

Magnésium: 9.0 mg/l

Sodium: 5.9 (valeur maximale: 200)

Dureté totale: 2.74 mmol/l

Degré de dureté: 27.4 °f

#### Réseau de distribution de Saicourt et Le Fuet

Résultats microbiologiques:

Escherichia coli: non décelable

Entérocoques: non décelable

Germes aérobies: 64 par ml (Saicourt) et 6 par ml (Le Fuet)

Turbidité: 0.3 NTU (valeur indicative: 1.00)

Chlorure: 1.1 mg/l

Fluorure: moins de 0.08 mg/l (valeur maximale: 1.50)

Nitrate: 3.8 mg/l (valeur maximale: 40.0)

Nitrite: non décelable (valeur maximale: 0.10)

Sulfate: 2.8 mg/l

Ammonium: non décelable (valeur maximale: 0.10)

Calcium: 99.4 mg/l

Potassium: 0.6 mg/l

Magnésium: 5.1 mg/l

Sodium: 1.3 (valeur maximale: 200)

Dureté totale: 2.69 mmol/l

Degré de dureté: 26.9 °f

Le Fuet, le 15 mai 2024

Conseil municipal



### Saules

#### Avis de construction

Requérants et propriétaires fonciers: Grosjean Elie et Kouyoumdjian Grosjean Roubina, Oeuches dessus 26, 2732 Saules

Auteur du projet: GMA architecture sàrl, Rue des Prés 43, 2710 Tavannes

Emplacement: Parcelle N<sup>o</sup> 6, Milieu du Village 10, 2732 Saules

N<sup>o</sup> eBau: 2023-7312

Projet de construction: Changement d'affectation de l'ancien atelier de charpente en un centre collecteur de céréales (demande déposée après coup)

Dimensions: Selon plans déposés

Construction: Selon plans déposés

Zone: Centre ancien

Recensement architectural: Ensemble bâti A

Dépôt public de la demande, avec plans, **jusqu'au 7 juin 2024 inclusivement**, auprès du secrétariat communal de Saules. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la même adresse.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues également dans le même délai et à la même adresse.

Saules, le 8 mai 2024

Conseil communal

#### Bureau de vote du 9 juin 2024

Le conseil communal a arrêté comme suit la composition du bureau de vote du 9 juin 2024:

Président: M. Dany Grosjean

Membres: M<sup>mes</sup> Ella Humair et Carole Amacher

Suppléant: M. Herbert Amstutz

Saules, le 6 mai 2024

Conseil communal

#### Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2023

Le procès-verbal de l'assemblée communale du 18 décembre 2023 est déposé publiquement au secrétariat communal durant 20 jours, à compter de la présente publication.

Il est possible de former opposition à l'encontre de son contenu, par écrit, auprès du conseil

communal durant ledit dépôt. L'opposition devra être dûment signée et munie de motifs valables.

Saules, le 15 mai 2024

Conseil communal



## Sorvilier

### Bureau de vote du 9 juin 2024

Le bureau de vote pour le scrutin du 9 juin 2024 est nommé comme suit:

Présidente	M <sup>me</sup> Audrey Sommer
Secrétaire	M. Frédéric Schneeberger
Membres	M <sup>me</sup> Laurence Germiquet M. Mickaël Dolci
Suppléants	M <sup>me</sup> Amélie Grossenbacher M. Axel Marti

Information importante: Dès cette année, le bureau de vote est installé au bureau municipal, à la Rue Principale 18, en lieu et place de l'école primaire.

Sorvilier, le 15 mai 2024

Le Conseil municipal

### Bourgeoisie Sorvilier

### Assemblée de la commune bourgeoise de Sorvilier

le samedi 15 juin 2024 à 11h - Métairie de Sorvilier

Ordre du jour:

- Ouverture de l'assemblée
- Nomination de scrutateurs
- Présentation des comptes 2023
- Rapport de la fiduciaire
- Acceptation des comptes 2023
- Rapport de l'organe de la protection des données
- Voter un crédit d'engagement de CHF 200'000.- pour la rénovation de la Métairie de Sorvilier - phase 2
- Divers et imprévus

Les comptes de la commune bourgeoise seront déposés au secrétariat de la bourgeoisie 30 jours avant l'assemblée pour consultation le mardi de 9h - 12h

Dépôt du procès-verbal:

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoise sera déposé publiquement durant 20 jours dès le 17 juin au 25 juin 2024 et du 30 juillet au 15 août 2024 sur rendez-vous à: [admin@bourgeoisiesorvilier.ch](mailto:admin@bourgeoisiesorvilier.ch) ou au 079 583 08 50

Sorvilier, le 13 mai 2024

Le Conseil de bourgeoisie



## Tavannes

### Avis de construction

Requérant: Groupe e, Grand-Rue 27, 2710 Tavannes.

Auteur du projet: De Donatis & Partners SA, Chemin Lore-Sandoz 24, 2503 Bienne.

Projet: remplacement d'une enseigne (nouveau logo) en façade sud-ouest du bâtiment Grand-Rue 27 sis sur la parcelle N° 83 en zone centre.

Dimensions et genre de construction: selon plans et dossier déposés.

Recensement architectural: objet «C» digne de protection, ensemble bâti A.

Dépôt public de la demande, avec plans, jusqu'au 7 juin 2024 inclusivement, au secrétariat communal, où les oppositions et réserves de droit, faites par écrit et motivées, seront reçues jusqu'à cette date inclusivement et à la même adresse.

Tavannes, le 8 mai 2024

Le chef des travaux publics

### La transition énergétique dans les communes - Evénement le 21 mai

En étroite collaboration avec l'OFEN et le Canton de Berne, la Commune de Tavannes avec énergie-cluster.ch organise le 21 mai 2024 de 17h à 19h30 à la salle communale de Tavannes un événement intitulé 'La transition énergétique dans les communes'.

La population est invitée à participer à ce thème essentiel où il sera notamment question du soutien que la Confédération et le Canton peuvent apporter pour favoriser la transition énergétique.

Plus d'informations sont disponibles sur le site internet [www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch) => section actualités. Inscriptions jusqu'au 17 mai par e-mail à [juerg.kaerle@energie-cluster.ch](mailto:juerg.kaerle@energie-cluster.ch)

Tavannes, le 6 mai 2024

La Commission de la Mairie

### Plan directeur communal de l'énergie: information et participation de la population

Conformément à l'article 58 de la loi du 9 juin 1985 sur les constructions, le Conseil communal de Tavannes ouvre une procédure de participation publique à propos du Plan directeur communal de l'énergie.

Le projet de Plan directeur communal de l'énergie sera déposé publiquement du 21 mai au 28 juin inclus, auprès de l'administration communale ainsi que sur le site internet de la commune [www.tavannes.ch](http://www.tavannes.ch).

Pendant la durée du dépôt public, toute personne est en droit d'émettre des objections ou des propositions écrites et motivées. Les plis seront adressés à l'administration municipale, travaux publics, Grand-rue 1, 2710 Tavannes ou par courriel à l'adresse [travaux.publics@tavannes.ch](mailto:travaux.publics@tavannes.ch).

Dans le cadre de cette procédure, une séance publique d'informations et d'échanges est organisée le 5 juin 2024 à 20h. à l'Hôtel de Ville, Grand-rue 1, 3<sup>e</sup> étage salle H. Cobioni.

Tavannes, le 15 mai 2024

Le Conseil municipal

### Opération coup de balai 2024

Le traditionnel «Coup de balai» sera organisé le samedi 25 mai. Cette action, ouverte à tous les citoyens bénévoles, a pour but d'éliminer les nombreux débris délaissés le long des cours d'eau et dans certains lieux publics. Le point de ralliement est fixé à 14h dans la cour arrière de l'Hôtel de ville. Le matériel nécessaire sera fourni par la commune. A l'issue de l'action qui aura lieu par tous les temps, un apéritif sera offert aux bénévoles au point de rendez-vous.

Tavannes, le 8 mai 2024

Le secrétariat municipal



## Valbirse

Paroisse réformée de Bévillard

### Assemblée de paroisse ordinaire, mercredi 19 juin 2024 à 19h à la cure

Ordre du jour

- Méditation
- Finances
  - Présentation et approbation des comptes 2023
  - Rapport de l'organe de révision
  - Rapport relatif à la protection des données
- Discuter et approuver le crédit d'engagement pour l'aménagement de WC pour personnes à mobilité réduite, la réfection des WC et de la cuisine et le remplacement de la porte extérieure de la grande salle du bâtiment de la cure, pour un montant de CHF 112'481.-
- Autoriser la dépense pour la réfection du toit et l'aménagement de WC pour personnes à mobilité réduite avec une rampe d'accès et porte-fenêtre côté sud de l'immeuble du Carillon, pour un montant de CHF 210'213.-
- Election d'un-e conseiller-ère de paroisse
- Election d'un-e délégué-e au Synode d'arrondissement
- Informations concernant la vie paroissiale
- Informations concernant le Par8
- Informations concernant l'arrondissement
- Rapport pastoral
- Divers et imprévus

Les comptes 2023 mentionnés au point 2 sont déposés publiquement 30 jours avant l'assemblée de paroisse au secrétariat à la cure où ils peuvent être consultés durant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous.

### Dépôt du procès-verbal

Le procès-verbal de l'assemblée de paroisse ordinaire du 19 juin 2024 sera déposé publiquement durant 30 jours, dès le 12 août 2024, au secrétariat à la cure où il pourra être consulté pendant la permanence du secrétariat ou sur rendez-vous. Les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du Conseil de paroisse.

Bévillard, le 13 mai 2024

Le Conseil de paroisse

## Divers

### Paroisse réformée Moutier

Assemblée de la paroisse réformée de Moutier - Mardi 18 juin 2024 au Foyer à 20h 15

Ordre du jour

- Accueil et méditation
- Nomination des scrutateurs-trices
- Prendre connaissance du décompte final du crédit d'engagement pour la rénovation de la partie Ouest du Foyer
- Comptes annuels 2023
  - Rapport de l'organe de révision
  - Rapport de la protection des données
  - Accepter les comptes annuels 2023
- Transfert de Moutier dans le Canton du Jura
  - Situation
- Election d'un-e conseiller-ère de paroisse

7. Informations Par8
8. Informations du Conseil de paroisse et Vie paroissiale
9. Rapport d'activités des pasteurs
10. Divers

Moutier, le 6 mai 2024  
Le Conseil de paroisse

**Communication du Conseil de paroisse de Moutier**

**Dépôt public des comptes 2023 de la paroisse réformée de Moutier**

Les comptes 2023 de la paroisse peuvent être consultés au secrétariat de la paroisse dès le 1<sup>er</sup> juin 2024.

**Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée de paroisse du 18 juin 2024**

Le procès-verbal de l'Assemblée de paroisse du 18 juin 2024 sera déposé publiquement durant 20 jours à compter du 20 août 2024 au secrétariat de la paroisse réformée (tél. 032 493 41 95).

Durant ce délai, les ayants droit au vote peuvent former opposition auprès du conseil de paroisse.

Moutier, le 6 mai 2024  
Le Conseil de paroisse

**Paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier  
Assemblée de paroisse**

Invitation à l'assemblée de la paroisse catholique de Tavannes/Reconvilier le jeudi 20 juin 2024 à la salle de paroisse de Tavannes à 18h30.

Ordre du jour:

1. Election d'une nouvelle secrétaire des assemblées de paroisse
2. Lecture du PV de l'assemblée du 30 novembre 2023
3. Comptes 2023
4. Acceptation du règlement sur les indemnités
5. Informations sur les travaux
6. Informations sur la vie de la paroisse
7. Divers

Le conseil de paroisse

**Syndicat des eaux du Mont-Girod  
11<sup>e</sup> assemblée du syndicat des eaux du Mont-Girod (semontgirod)**

Mercredi 19 juin 2024 à 16h30  
dans les bureaux de la Bourgeoisie de Court  
(rue du Moulin 4)

Ordre du jour:

1. Ouverture de l'assemblée
2. Procès-verbal de l'assemblée du 29 juin 2023
3. Comptes 2023
  - a. Présentation
  - b. Rapport de l'organe de vérification des comptes
  - c. Approbation et décharge du comité
4. Art. 7 des statuts, nomination d'un président
5. Nomination du fontainier

6. Budget 2024
7. Informations
8. Divers et imprévus

Court, le 7 mai 2024  
Comité semontgirod

**Paroisse Catholique Chrétienne  
Assemblée paroissiale ordinaire**

Date: Mercredi le 19 juin 2024

Heure: 19h30

Lieu: Salle de paroisse, Rue Denise-Bindschedler-Robert 6, 2610 Saint-Imier

La paroisse catholique-chrétienne de Saint-Imier vous informe selon publication dans les feuilles officielles que son Assemblée de printemps aura lieu le 19 juin 2024, avec l'ordre du jour suivant:

1. Appel
2. Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 29 novembre 2023
3. Comptes 2023, rapport des vérificateurs des comptes, présentation - discussion - votation
4. Rapport d'activités du président et de l'équipe pastorale
5. Nomination des délégués
6. Remise en bon état de la tour du clocher information - discussion - votation
7. Accès PMR information - discussion - votation
8. Analyse de l'intégrité architecturale de l'église information- discussion - evt. votation
9. Informations et divers

St-Imier, le 9 mai 2024, pour le conseil de paroisse Bettina Zürcher

Secrétaire paroissiale

Pour plus d'information, adressez-vous à notre secrétariat

Tel: 079 951 90 04, secretariat-st.imier@catholique-chretien.ch (Lundi à Mercredi)

**Syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet  
Assemblée**

L'Assemblée des délégués du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet aura lieu le mercredi 19 juin 2024 à 20h à Crémines, halle de gymnastique

Ordre du jour

- 1) PV de l'AD 8.11.2023  
Correction du PV de l'AD du 9.11.22 - excédent de revenu CHF 2322.90 au lieu de CHF 2325.90
- 2) Comptes 2023
- 3) Rapport du Président
- 4) Discuter et décider des modifications de l'article 3 du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet relatives à l'affiliation de la commune de Roches.
- 5) Discuter et décider des modifications de l'article 14 du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet

relatives au nombre de cartes de vote par commune passant de 3 à 2.

- 6) Discuter et décider des modifications de l'article 22 du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet relatives à la composition du conseil passant de 10 membres à 11.
- 7) Discuter et décider des modifications de l'article 25 du règlement d'organisation du syndicat des sapeurs-pompiers du Cornet relatives aux signatures.
- 8) Nomination de l'organe de vérification des comptes Soresa à partir de 2022.
- 9) Divers

Les modifications du règlement retenues aux points 4 à 7 peuvent être consultées auprès des secrétariats communaux des communes affiliées au Syndicat, dès le 19 mai 2024.

Un recours en matière communale peut être déposé auprès de la Préfecture du Jura bernois, Rue de la Préfecture 2C à 2608 Courtelary, au plus tard dans un délai de 30 jours après la date de l'Assemblée des délégué-es.

2746 Crémines, le 13 mai 2024

**SECOR**

**Assemblée ordinaire des délégués**

Mercredi 19 juin 2024 à 20h à la STEP de Court

1. Procès-verbal de la dernière assemblée
2. Comptes 2023, présentation, discussion, acceptation et décharge au caissier
3. Rapport du président
4. Rapport de l'exploitant
5. Divers

Court, le 15 mai 2024

Commission SECOR

**Validation  
de vos avis  
sur la  
plateforme:  
lundi 14h**



# **informations pratiques**



## **Belprahon**

Commune de Belprahon  
Administration communale  
Les Grands Clos 5, Belprahon  
Case postale 257  
2740 Moutier

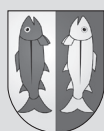
Tél. du secrétariat: 032 493 48 27  
Courriel: [secretariat@belprahon.ch](mailto:secretariat@belprahon.ch)  
Tél. de la caisse: 032 493 18 60  
Courriel: [caisse@belprahon.ch](mailto:caisse@belprahon.ch)  
Heures d'ouverture: Jeudi de 15 h à 17 h  
Site internet: [www.belprahon.ch](http://www.belprahon.ch)



## **Champoz**

Commune mixte de Champoz  
Les Grands Clos 19  
2735 Champoz

Téléphone: 032 492 12 88  
Courriel: [secretariat@champoz.ch](mailto:secretariat@champoz.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 16 h 30 à 17 h 30  
Site internet: [www.champoz.ch](http://www.champoz.ch)



## **Corcelles**

Commune mixte de Corcelles  
Clos la Jus 27  
2747 Corcelles

Téléphone: 032 499 90 70  
Courriel: [secretariat@corcelles-be.ch](mailto:secretariat@corcelles-be.ch)  
Heures d'ouverture: Mardi de 10 h à 11 h  
Jeudi de 17 h à 18 h 30  
Site internet: [www.corcelles-be.ch](http://www.corcelles-be.ch)

### Déchetterie - points de ramassage

- Derrière l'école (PET, alu, boîtes de conserve, verre + conteneur pour capsules Nespresso)
- Hangar des pompes (textiles et chaussures)
- Hangar de Froideval (déchets encombrants, ferraille, bois et plastiques agricoles aux dates prévues sur le MémoDéchets 2019)
- Conteneurs Molok (ordures ménagères)



## **Court**

Municipalité de Court  
Rue de la Valle 19  
2738 Court

Téléphone: 032 497 71 10  
Courriel: [contact@court.ch](mailto:contact@court.ch)  
Site internet: [www.court.ch](http://www.court.ch)

### Heures d'ouverture:

- Notre administration est disponible tous les jours durant les heures de bureau pour les appels téléphoniques.
- Notre guichet est ouvert tous les matins (lundi à vendredi) de 10 h 30 à 12 h, le lundi après-midi de 15 h 30 à 18 h, le mardi et le jeudi après-midi de 15 h 30 à 17 h.